

Le Pain

- Le pain est un produit essentiel dans l'Alimentation de tous les consommateurs Algériens.
- Le pain est un produit non préemballé, ceci l'expose à des pollutions et des contaminations
- Le pain doit être mis en vente dans les boulangeries et les points de vente autorisés ; il doit être disposé sur des étagères loin des consommateurs et de toutes sources de pollutions.



- L'achat du pain exposé à la vente sur la voie public est un risque réel sur la santé du consommateur.

